

Plan de cohésion sociale

Dernière mise à jour : 21-09-2017

Plan de cohésion sociale (PCS)

Madame Sylvie HAUMONT , détachée au CPAS.

Tel. : 082 214 935

Fax : 082 214 928 sylvie.haumont[at]yvoir.be Le Plan de cohésion sociale consiste à mettre en place différents dispositifs destinés à

- lutter contre la pauvreté
- prévenir l'exclusion sociale
- favoriser l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.

Le service communal favorise la cohésion sociale à travers diverses initiatives locales, des actions destinées à recréer du lien social telles que :

- la commission famille (regroupe les services travaillant autour de la famille mais aussi les citoyens désireux de s'investir)
- des cours d'alphabétisation
- l'atelier du CPAS (Philo, artistique, cuisine etc...)
- le comité de spectateur du parc résidentiel La Gayolle
- le soutien au BébéBus
- des activités culturelles pour les enfants (stage d'été, informatique...)
- le CCE (Conseil communal des enfants)
- le potager partagé. Pour toute info sur ce service, veuillez contacter Madame Haumont.